

Service des travaux, domaines et environnement (STDE)

PRÉAMBULE

Le service des travaux, domaines et environnement (STDE) est organisé en 3 secteurs d'activités très différents:

- la direction des travaux publics (bureau technique): routes, travaux, infrastructures et éclairage public
- les domaines et l'environnement
- le secteur voirie et espaces verts (VEV).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 25 collaborateurs (EPT):

Employés du centre technique communal:

- 1 chef de service
- 1 adjoint, dessinateur-technicien
- 1 collaborateur technique
- 2 secrétaires à 50 %.

Employés de la section voirie et espaces verts (VEV):

- 1 contremaître
- 2 chefs d'équipe
- 16 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt
- 2 apprentis.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes:

Bureau technique

- Gestion administrative du service: secrétariat et finances.
- Etude et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives.
- Etude des réfections des infrastructures routières, trottoirs et cheminements piétons du domaine public.
- Etude générale de circulation, de transport et de mobilité douce.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection, ainsi que leur gestion administrative et financière.

- Gestion des déchets.
- Etude de l'extension et de l'entretien de l'éclairage public.
- Etude et gestion des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Etude des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Gestion des manifestations.

Voirie et espaces verts (VEV)

Entretien des infrastructures:

- Entretien du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Déblaiement des routes et trottoirs en cas de neige ou de verglas et salage hivernal.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines:

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Entretien des terrains et domaines communaux.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Jardins familiaux.

Environnement:

- Gestion et ramassage des déchets ménagers.

- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.

BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies en 2009 par le bureau technique du service des travaux, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté (mandataire) les études d'avant-projets des travaux suivants:

- Route industrielle et du giratoire Larges Pièces sur la RC 76b.
- Réaménagement du débouché du chemin des Crêts et Vignes sur la route de la Pierre.
- Extension du système d'information du territoire (SIT) communal en collaboration avec le service des bâtiments.
- Réaménagement de la rue de Bas-senges.
- Création d'un giratoire en Verney-Montaney sur la RC 81c.
- Etude générale pour l'optimisation de la gestion des déchets.
- Réaménagement du chemin de Champ-Colomb.
- Réaménagement des terrains de sports du Croset.
- Requalification du tronçon Tir-Fédéral zone Glycines – Pont-Bleu.
- Assainissement du bruit routier selon l'OPB en collaboration avec l'office des constructions et de l'urbanisme.
- Requalification de la route Neuve en relation avec le futur plan de quartier de la Brûlée.
- Réfection du terrain de sport de la Coquerellaz.

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté (mandataire) la réalisation des chantiers ou projets suivants:

- Giratoire route Neuve/Vallaire/Colline sur la RC 81c.
- Mise en place d'un nouveau service de ramassage porte à porte des déchets compostables avec campagne d'information.
- Réfection du chemin des Crêts avec aménagement des zones de parcage.
- Réfection du revêtement bitumineux au Tir-Fédéral tronçon Sapal avec réaménagement.
- Agrandissement du cimetière en collaboration avec le service des bâtiments: pose du tapis définitif et travaux de finition.
- Pose du tapis définitif à la route du Bois, sous les passages inférieurs de l'autoroute et sur la zone du passage piétons du Mont-Souplia.
- Finalisation de l'addendum au plan de classement des arbres.

Coordination interservices et autres projets

Dans le cadre des différentes activités de notre service, nous avons collaboré à:

- Coordination interservices de l'ensemble des projets de travaux de la commune avec: eauservice, service du gaz, SIE SA, section épuration.
- Coordination interne technique: service des bâtiments, épuration, urbanisme, police des constructions, police de l'Ouest.
- Suivi et validation des projets d'adaptation de l'entrée de Thévenaz-Leduc SA au chemin de la Motte.
- Participation ponctuelle à des séances et études dans le cadre du SDOL.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public

En 2009, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage

rage public, ainsi que l'entretien sur les zones suivantes:

- Contrôle mécanique de 62 mats.
- Remplacement de 4 luminaires au chemin du Danube par des luminaires économiques type Furyo 1 équipé d'ampoules Cosmopolis de 60 W avec variateur d'intensité.
- Remplacement de 6 luminaires au chemin du Parc par des luminaires économiques type Allura équipés d'ampoules de 70 W.
- Remplacement de 26 luminaires à la route de Vallaire par des luminaires économiques type Furyo 3 équipés d'ampoules Cosmopolis de 90 W.
- Chemin du Croset: déplacement de 2 luminaires hors emprise des arbres.
- Amélioration et extension des éclairages de Noël.
- Réparation ou remplacement des ampoules des luminaires en panne.

Aménagement d'un giratoire route de Vallaire – chemin de la Colline – route Neuve

Dans le but d'améliorer la sécurité des usagers et des piétons, ce carrefour a été réaménagé en giratoire.

Ce projet a fait l'objet du préavis 9/2009.



Après mise à l'enquête publique simultanée du projet et de l'expropriation, les travaux ont démarré le 15 juin et ont été terminés le 24 septembre 2009.

Le pilotage du projet et la direction générale des travaux ont été assurés par le service.

Les services suivants ont également réalisé des modifications ou optimisations de leurs

réseaux: SIE SA, eauservice, service du gaz, Swisscom.

Les travaux principaux réalisés sont:

- Travaux préparatoires de déviation des conduites du gaz.
- Travaux en 3 phases principales afin de maintenir en tout temps la circulation possible pour les usagers.
- Décapage de terre végétale.
- Terrassement.
- Réfection de regards.
- Adaptation des services.
- Adaptation de l'éclairage public.
- Reconsolidation de l'infrastructure avec test de portance.
- Réalisation de l'encaissement.
- Bordures et pavages.
- Mise en place de l'enrobé bitumineux de type ACE EME.
- Coffrage et bétonnage d'un mur de soutènement.
- Aménagement paysager de l'îlot central et des talus par notre service.
- Pose de la signalisation
- Marquage provisoire.
- La pose du tapis définitif interviendra en 2010 après tassement de l'infrastructure.



Réfection de la chaussée du Tir-Fédéral tronçon Sapal SA

Profitant de la nécessité de réfectionner la chaussée du tronçon reliant le carrefour Concorde à la gare de Renens, il a été également réalisé un léger réaménagement des places de parcs avec arborisation.



Il a été procédé à la pose d'une bande centrale en pépites de couleur réduisant par effet optique la largeur de la chaussée avec comme objectif une modération du trafic. D'autre part, deux bandes cyclables, ainsi que des îlots sécurisant les passages piétons ont été créés.

Ces travaux ont été coordonnés avec des interventions du service du gaz et de la section épuration.

Travaux réalisés de juin à août 2009.

Réfection du chemin des Crêts

Ce projet a été établi conjointement avec le service cantonal forestier afin de préserver et de protéger la forêt. Avant travaux, la limite de la lisière de forêt a été actualisée sur l'ensemble du chemin.

Les travaux ont débuté en octobre 2009. En raison des conditions météo, le gravillonnage n'a pas pu être réalisé, il est reporté au printemps 2010.

Les travaux suivants ont été réalisés:

- Rabotage et réfection des zones de chaussées fortement endommagées.
- Terrassement des zones de places de parc et de croisement.
- Réalisation des encaissements et consolidation.
- Pose des enrobés bitumineux.
- Mise en place de gravier.
- Pose de troncs et de potelets en bois pour délimiter les zones et protéger la forêt.
- Eclaircie des zones forestières.

Les travaux seront poursuivis en 2010 avec le gravillonnage de l'ensemble du chemin, le marquage et la pose de la signalisation.



Réfection et entretien des routes

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine, d'une trentaine de km de routes pour environ 200'000 m² de revêtement bitumineux, représente une valeur moyenne de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de l'entretien. Dans le cadre des travaux prévus en 2009, les tronçons suivants ont été réfectionnés:

- Réfection d'un tronçon fortement faillencé au chemin du Dévent.



- Réfection du revêtement bitumineux des places de parc et des zones des grilles d'écoulement au dépôt des Esserts et réfection du marquage.



- Pose du tapis de type AC 11S à la route du Bois, sous les passages inférieurs de l'autoroute.



- Pontage des fissures, réfection de nids de poules sur diverses routes et trottoirs.

◆ ◆ ◆ ◆

Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la section VEV ont réalisé les travaux suivants:

- Entretien au VertiDrain des terrains de football A et B du Croset.
- Contrôle du feu bactérien selon les directives du canton.
- Chalet les Alouettes à Morgins: entretien des espaces verts.
- Forêt d'Ecublens, place de parc: arrachage de souches, chargement et remise en état de la place.
- Cimetière: pose d'un tableau d'affichage. Pose d'une barrière en bois sur le mur de soutènement. Arrachage d'anciennes plantations et renouvellement. Création d'une nouvelle place avec pose d'un banc. Assainissement du mur nord.
- Terrains de sports du Croset: réparation d'une barrière en bois. Repose d'un but du terrain C et bétonnage de deux douilles. Remplacement de trois poubelles cassées. Pose de montants pour tendre les filets des goals. Travaux de modification des dimensions du terrain B.
- Coquerellaz: plantation d'arbustes à fleurs.
- Chemin du Dévent: réparation de deux gueules de loup.
- Déchetterie: création d'une rampe en béton.
- Bord de la Sorge: réparation d'une clôture.
- Avenue d'Epenex: réparation de deux bornes de signalisation.
- Beach-volley: changement du sable.
- Tennis Club Ecublens: mise en service des courts. Création d'un muret. Travaux préparatoires pour le déplacement des luminaires.
- Collège du Pontet: arrachage de végétaux et replantation.
- Rue du Villars: remise en état d'un poteau.
- Route du Bois: repose des pavés.
- La Boule d'argent: réfection ponctuelle de la chaussée.
- Skate parc: réparation de deux jeux. Fixation de la rampe au sol.
- Chemin des Crêts: réfection de la banquette herbeuse.
- Collège Neptune: pose de dalles dans le kiosque.
- Route de la Brûlée: plantation de trois marronniers.
- Chemin de la Plantaz: remise en état d'une borne.
- Route de Vallaire: remise en état d'un regard d'eau claire et d'un poteau de signalisation, et enlèvement du panneau "céder le passage".
- Garderie Domino: pose de dalles de sécurité à l'arrière du toboggan.

- Chemin des Chênes: remise en état d'un poteau.
- Chemin de la Chiésaz: réparation d'une barrière de sécurité en potelets.
- Collège du Pontet: réparation d'une bordure du bac à sable.
- Route du Bois: réparation d'une poubelle.
- Chemin du Stand: réparation de deux bordures.
- Fontaine de Renges: modification de la sortie d'eau.
- Chemin du Stand: repose d'un poteau de signalisation.
- Route du Bois: réparation d'une corde sur la place de jeux.
- Carrefour Tir-Fédéral/la Raye: réfection de divers trous.
- Route du Bois 22: scellement de bordures.
- Chemin de la Forêt 23: remise en état et repose d'une borne.
- Avenue d'Epenex 15-17: fixation d'une borne.
- Collège Neptune: scellement d'une couventine.
- Chemin des Trois-Ponts: réparation et remise en état de deux regards d'eau claire.
- Chemin de la Plantaz: changement de bordures cassées.
- Parc de la Chatanéraie: pose de trois panneaux d'information.
- Collège Neptune: assainissement de la façade à l'arrière du garage pour cacher les tags.
- Chemin de la Crausaz: réparation de la main courante.
- Chemin du Danube: réparation des vitres des luminaires.
- Route du Bois (entre les deux ponts de l'autoroute): changement d'un couvercle d'un regard. Fixation de la barrière métallique.
- Eglise: changement d'une poubelle.
- Chemin du Croset: fixation d'un poteau de signalisation.
- Mini pitch: pose de dalles sous deux bancs et pose de deux poubelles.
- Mon Repos: arrachage du lierre, des lilas et des noisetiers.
- Rue du Villars 11: remise en état de la zone engazonnée.
- Chemin du Croset: scellement de deux couvercles en fonte.
- Renges, grange de la Bergère: évacuation des déchets encombrants.
- Mont Souplia: scellement d'une poubelle.
- Chemin de Veilloud: réparation d'une bordure en béton.
- Chemin du Croset: déplacement de deux luminaires.
- Route de Reculan: réparation d'un couvercle de regard.
- Route du Bois: pose de nouvelles poubelles.
- Chemin des Esserts 5: réfection de l'enrobé des places de parc.
- Pont en bois sur la Venoge: pose d'un revêtement antidérapant.
- Route de la Brûlée: réparation d'une grille d'eau claire.
- Chemin de Veilloud: remise en état d'une borne. Abaissement du trottoir afin de pouvoir sortir les containers.
- Chemin des Chênes, Chiésaz, Coquerellaz et Neptune: remplacement de bancs et pose de dalles.
- Divers: pose de panneaux PEDIBUS.
- Collège de la Coquerellaz: pose de dalles.
- Route du Bois, station électrique: pose d'une poubelle.
- Les Loyes: réparation d'un drainage sur une parcelle communale.
- Chemin des Vignes: changement d'une poubelle Robidog.
- Rue de Bassenges: pose de potelets et d'une chaîne devant la fontaine.



- Avenue du Tir-Fédéral: pose d'un set Bravo (sachets pour chiens) avec poubelle.

- Avenue d'Epenex: pose d'un set Bravo.
- Collège du Pontet: pose d'un portail pour accéder à la Sorgue.
- Route de la Pierre: réparation d'un regard (vers Conforama SA).
- Avenue du Tir-Fédéral: pose d'un set Bravo.
- Place de jeux de Veilloud: remise à niveau des pavés.
- Chemin des Champs-Courbes: remise en état du chemin.
- Chemin des Esserts 5: réparation et scellement de grilles des caniveaux, ainsi que de deux couvercles. Réfection d'une zone parking avec pose du tapis bitumineux.
- Avenue du Tir-Fédéral: réparation d'un couvercle de regard.
- Chemin de la Dent d'Oche: remise à niveau de pavés autour de deux grilles.
- Route du Bois 8: remise à niveau de pavés.
- Rue du Villars: réparation d'un banc dans un abri-bus.
- Terrain en dur du Pontet: remise en état de la surface.
- Route de la Brûlée: réparation d'une grille d'écoulement.
- Chemin des Trois-Ponts: réparation des trous dans la chaussée.

Quelques chiffres principaux concernant les travaux d'entretien réalisés:

- 6'300 heures pour la levée des déchets.
- 1'700 heures pour l'exploitation et l'entretien de la déchetterie communale.
- 1'300 heures de travaux forestiers.
- 1'400 heures de balayage de routes et trottoirs.
- 1'000 heures pour l'entretien du cimetière.
- 3'000 heures de fauchage, tonte.
- 2'500 heures de travaux de maçonnerie et génie civil.
- 1'400 heures d'entretien des parcs, places de jeux et domaines.

Plantations effectuées durant l'année:

- Ruchoz: plantation de deux érables.
- Mon Repos: plantations d'arbustes.



- Coquerellaz: plantation d'arbustes à fleurs, charmilles fastigiées et érables.



- Cimetière: plantation de photinias tige et arbustes, tilleul, graminées.
- Veilloud: plantation d'un érable.
- Bois 2-4: plantation d'un cerisier à fleurs.
- Pontet: plantation d'arbustes.
- Tir-Fédéral zone Sapal: plantation d'érables.



Ramassage et gestion des déchets

Cette année a fait l'objet d'une importante réflexion sur la gestion des déchets avec comme objectif principal d'at-

teindre, d'ici à 2020, un taux de revalorisation des déchets ménagers de 55 à 60 %. Une étude a été confiée à un mandataire afin d'analyser la situation actuelle et les pistes d'améliorations pouvant être envisagées.

Suite à cette étude, la Municipalité a validé 10 décisions stratégiques permettant une vision claire sur l'ensemble des aspects de gestion des déchets.

Levée des déchets

L'ensemble de la levée des déchets ménagers est réalisée par les collaborateurs de la section voirie et espaces verts, à l'exception de la levée au porte à porte des déchets compostables. La levée des déchets pris en charge par notre service représente une charge de travail importante et en constante augmentation en liaison avec l'évolution du nombre d'habitants.

La tournée de levée des déchets des camions a fait l'objet d'une optimisation entre les zones nord et sud. Ainsi, dès janvier 2010, la levée des ordures ménagères se fait exclusivement avec le camion muni de la benne ACTS. Ceci permet une économie dans la logistique des tournées et sur le rendement.

Les déchets principaux sont les suivants:

- Ordures ménagères: 194 kg/habitant (2008: 215)
- Verre: 35 kg/habitant (2008: 31)
- Papier: 50 kg/habitant (2008: 53)

Le ratio de revalorisation des déchets ménagers s'est fortement amélioré. Il se monte à **52 %** (47 % en 2008).

Prévention et sensibilisation

L'année 2009 a été l'occasion d'une campagne de sensibilisation avec la pose d'affiches sur le thème des déchets compostables. Des articles ont paru dans le journal communal. La pose d'affiches et l'envoi de "flyers" ont été faits pour l'ensemble des habitants. D'autre part, un courrier nominatif a été envoyé à la population, ainsi qu'aux régies/gérances concernant ce nouveau service, avec la possibilité de commander des containers en souscription.

Le calendrier des déchets a fait l'objet, comme l'année passée, d'une conception par un groupe de travail composé de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour l'ensemble des communes concernées et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants "recyclo".

Déchetterie communale

Notre déchetterie est toujours plus fréquentée, 14'740 entrées de véhicules en 2009 (14'450 en 2008). 29 % (2008: 23 %) des déchets traités transitent par la déchetterie.

En 2009, elle a fait l'objet d'une réfection de l'infrastructure en grave sous les bennes, de la création d'une rampe pour déversement des déchets verts et de la création d'un couvert. D'autre part, nous avons acquis une presse à polystyrène expansé.

En 2009, nous constatons une forte progression du tonnage traité par la déchetterie: 1'366 tonnes (2008: 988). Ceci provient d'une augmentation de la fréquentation liée à la sensibilité grandissante au tri et au recyclage de notre population. Les végétaux récoltés par la section VEV sont désormais déposés à la déchetterie et non plus directement chez Valorsa SA (gain de temps et économie sur les transports, revalorisation en biogaz).

Les déchets ménagers qui ont été collectés ou déposés à la déchetterie communale représentent 437 kg/habitant (408 en 2008).

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont:

- Ordures ménagères (porte à porte) ⇒ incinération Tridel SA.
- Papier (porte à porte): revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc SA (TLS).
- Verre (porte à porte): revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts: revalorisation ⇒ Biogaz à Lavigny.

- Encombrants: incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet: revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium: revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées: récupération ⇒ ERM.
- Textiles usagés: récupération ⇒ Textura.
- Déchets spéciaux des ménages: récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc: revalorisation ⇒ TLS.
- Bois: revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso: récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes: récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus: récupération ⇒ TLS.
- Electroménagers: récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé: revalorisation ⇒ Retripa SA.

Déchets verts et compostables

Dès avril 2009, nous avons offert une nouvelle levée de déchets à nos concitoyens: la collecte au porte à porte des déchets compostables. Ainsi, l'ensemble des déchets "verts", y compris ceux déposés à la déchetterie, sont revalorisés en biogaz à Lavigny. Pour ce nouveau ramassage, démarré en avril 2009, nous avons récolté presque 300 tonnes sur l'année.

Avec ce tonnage, le gaz produit par l'apport de nos ménages (env. 1'800 MWh, représentant environ 18'000 litres d'équivalent-essence) a pu être introduit dans le réseau Cosvegaz. Le produit solide résultant a été transformé en compost de haute qualité.

Le bilan écologique de ce nouveau service, en prenant en compte les carburants consommés individuellement pour se rendre à la déchetterie, permet un gain net de production d'environ 60 litres par tonne.

En 2009, malgré l'augmentation de la population, une légère diminution des ordures ménagères traitées a été constatée: 2'083 tonnes (2008: 2'302). Cette diminution est très certainement le fruit de la mise en place du nouveau ramassage des déchets compostables.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année 2009, les activités ont été les suivantes:

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA.
- Campagne de sensibilisation auprès de la population sur les déchets encombrants.
- Formation du responsable de la déchetterie sur la gestion des déchets.

*Marcos Morano,
Chef du service des travaux,
domaines et environnement (STDE)*

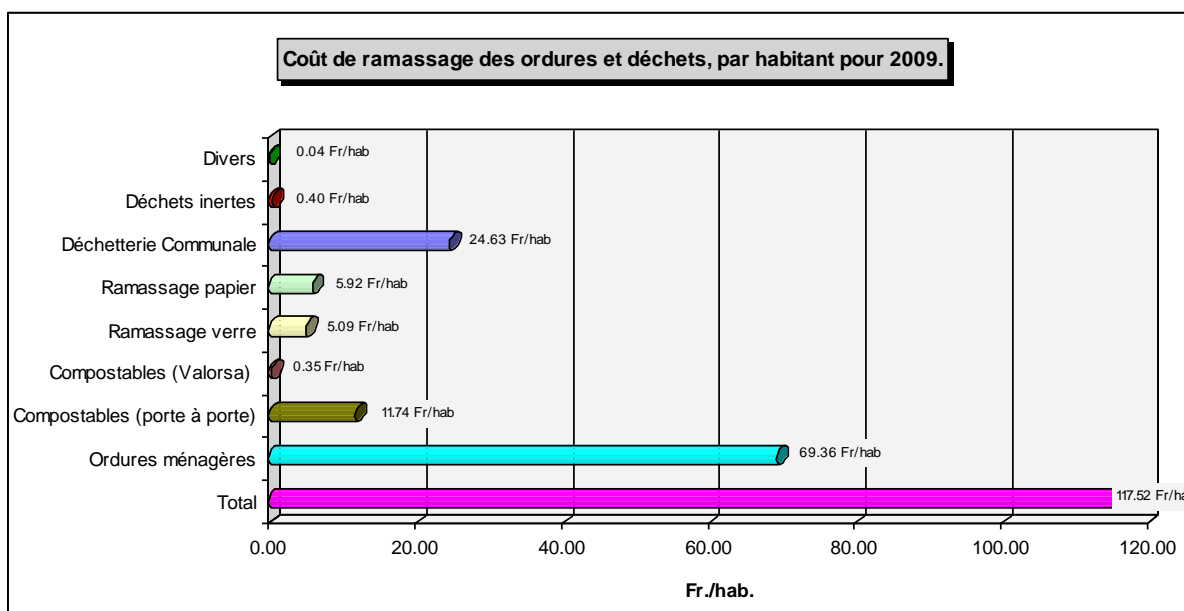
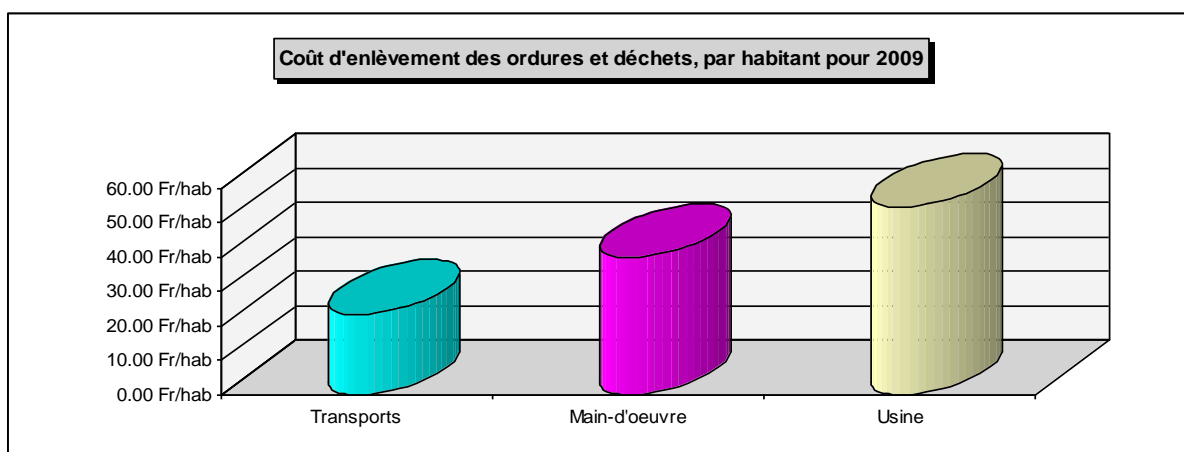
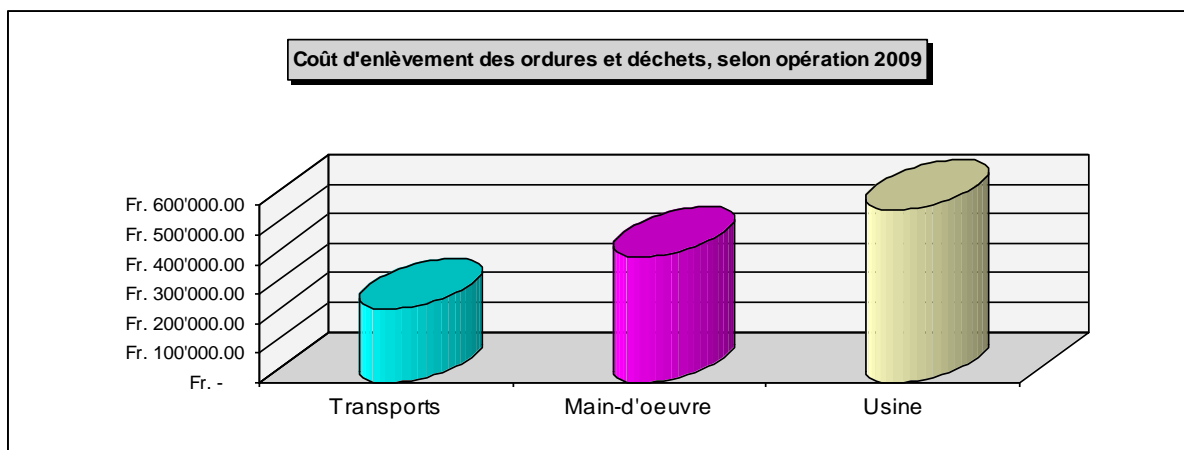
**COÛT D'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DÉCHETS, PAR HABITANT, SELON TYPE DE RAMASSAGE
2009**

Type	Total			Transports			Main-d'œuvre			Usine		
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %
Total	117.52	Fr. 1'260'415.65	100.00	23.28	Fr. 249'679.20	100.00	39.79	Fr. 426'744.08	100.00	54.45	Fr. 583'992.37	100.00
Ordures ménagères	69.36	Fr. 743'838.32	59.02	6.25	Fr. 67'004.54	26.84	23.06	Fr. 247'348.35	57.96	40.05	Fr. 429'485.43	73.54
Compostables (porte à porte)	11.74	Fr. 125'898.46	9.99	8.82	Fr. 94'628.82	37.90		-		2.92	Fr. 31'269.64	5.35
Compostables (Valorsa)	0.35	Fr. 3'717.82	0.29	0.16	Fr. 1'691.02	0.68	0.08	Fr. 810.90	0.19	0.11	Fr. 1'215.90	0.21
Ramassage verre	5.09	Fr. 54'552.15	4.33	1.32	Fr. 14'135.19	5.66	3.34	Fr. 35'870.40	8.41	0.42	Fr. 4'546.56	0.78
Ramassage papier	5.92	Fr. 63'536.53	5.04	1.71	Fr. 18'307.88	7.33	5.21	Fr. 55'928.25	13.11	-1.00	Fr. -10'699.60	-1.83
Déchetterie communale	24.63	Fr. 264'207.35	20.96	4.88	Fr. 52'295.97	20.95	8.06	Fr. 86'428.43	20.25	11.70	Fr. 125'482.96	21.49
Déchets inertes	0.40	Fr. 4'278.41	0.34	0.15	Fr. 1'615.79	0.65	0.03	Fr. 357.75	0.08	0.21	Fr. 2'304.88	0.39
Divers	0.04	Fr. 386.61	0.03	-	Fr. -	-	-	Fr. -	-	0.04	Fr. 386.61	0.07

Remarque:

Prix de revient de la main-d'œuvre en 2009: Fr 47.70

Sous divers on considère: les déchets carnés et autres.



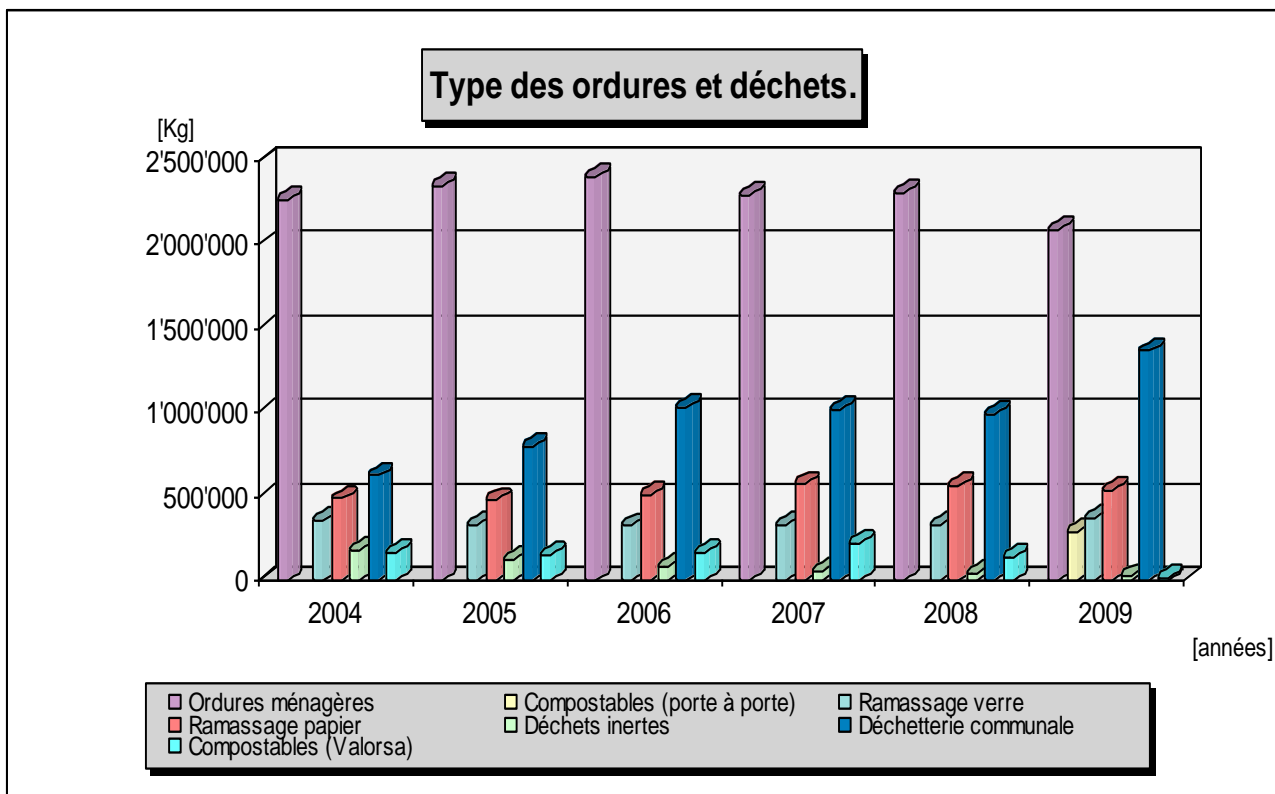
**Comparaison relative à l'enlèvement des ordures et déchets,
par année et par habitant, selon type de déchets 2004 - 2009**

Type de déchets Total kg	2004 4'096'240	2005 4'222'794	2006 4'514'437	2007 4'489'368	2008 4'370'859	2009 4'687'692
Ordures ménagères	2'269'450	2'348'069	2'398'860	2'292'290	2'302'830	2'083'480
Compostables (porte à porte)						290'610
Compostables (Valorsa)	169'020	154'220	165'610	220'130	141'920	17'370
Ramassage verre	362'800	331'180	324'630	333'730	330'700	372'060
Ramassage papier	487'410	475'770	513'020	571'755	568'220	534'980
Déchets inertes	182'650	119'600	80'230	56'870	39'140	22'960
Déchetterie communale	624'910	793'955	1'032'087	1'014'593	988'049	1'366'232

Type de déchets Total kg/hab	2004 403	2005 411	2006 441	2007 428	2008 408	2009 430
Ordures ménagères	223	228	234	219	215	191
Compostables (porte à porte)						27
Compostables (Valorsa)	17	15	16	21	13	2
Ramassage verre	36	32	32	32	31	34
Ramassage papier	48	46	50	55	53	49
Déchets inertes	18	12	8	5	4	2
Déchetterie communale	61	77	101	97	92	125

Type de déchets Total %	2004 100.00%	2005 100.00%	2006 100.00%	2007 100.00%	2008 100.00%	2009 100.00%
Ordures ménagères	55.40%	55.60%	53.14%	51.06%	52.69%	44.45%
Compostables (porte à porte)						6.20%
Compostables (Valorsa)	4.13%	3.65%	3.67%	4.90%	3.25%	0.37%
Ramassage verre	8.86%	7.84%	7.19%	7.43%	7.57%	7.94%
Ramassage papier	11.90%	11.27%	11.36%	12.74%	13.00%	11.41%
Déchets inertes	4.46%	2.83%	1.78%	1.27%	0.90%	0.49%
Déchetterie communale	15.26%	18.80%	22.86%	22.60%	22.61%	29.15%

COMMUNE D'ECUBLENS	2004	2005	2006	2007	2008	2008
Nombre d'habitants	10'168	10'286	10'239	10'478	10'725	10'909



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Forêts

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 220 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. A noter que l'ensemble de notre propriété forestière est certifiée "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "Q+" (Swiss Quality, no 735).

Subventions aux propriétaires forestiers

Les indemnités pour les dégâts en forêt hors des zones de forêts protectrices ont été supprimées par le Conseil d'Etat. Quant aux subventions pour les soins culturels, elles ont été réinstaurées grâce à un nouveau projet qui se terminera en 2011, et ce conformément aux directives de la RPT et aux normes de l'office fédéral de l'environnement.

Subventions, projet de forêts protectrices 2008-2011

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. La gestion du projet et l'organisation des travaux, ainsi que la vente des bois sont assumés par le garde forestier du Triage.

Subvention, "Plan de protection de la Venoge"

Les travaux effectués sur les berges de la Venoge sont pris en charge par le projet "PAC Venoge". La bourse de Bussigny-près-Lausanne gère la comptabilité pour les opérations effectuées sur les 5 territoires (Bussigny-près-Lausanne – Ecublens – St-Sulpice – Vuflens-la-Ville – Penthaz). L'organisation des travaux et la vente des bois sont assumés par le garde forestier du Triage.

Organisation du Triage forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge.

Membres: 15 communes
Président: M. Jean-Claude Glardon, Conseiller municipal de Bussigny
Garde forestier: M. Laurent Robert
Secrétariat: Mme Eliane Paley.

L'assemblée ordinaire du Triage intercommunal pour les comptes et la gestion a eu lieu le 11 mars 2009 à Bussigny.

La deuxième assemblée ordinaire du Triage intercommunal consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 26 août 2009 à Penthaz; cette séance était précédée par la traditionnelle visite en forêt organisée par M. Robert.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Maeder, Conseiller municipal et Morano, chef de service. L'inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Tous les autres travaux ont été exécutés par le service des travaux, domaines et environnement, sous la responsabilité de M. Worrod, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNÉE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières (au total 300 m², 100 plants)

Durant cet exercice, nous avons fait procéder à une plantation de compensation, à proximité de la zone industrielle, chemin de la Motte.

Fauchage (10'900 m²)

Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, nous devons procéder, deux fois par année, au fauchage entre les plants.

Sylviculture (51'300 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie de 2 m à 18 m, selon l'âge des peuplements.

Exploitations forestières normales (136 m³)

Durant cet exercice, nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- en amont du chemin du Dévent, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité des usagers de la route; hêtres, chênes.

Exploitations forestières forcées (chablis) (85 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une inspection officielle sur l'ensemble des propriétés forestières communales.

Exploitation forestière du projet PAC Venoge (5 m³)

Durant cet exercice, nous sommes intervenus en évacuant uniquement les bois situés dans le lit de la Venoge.

Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2008-2011 (59 m³)

Durant cet exercice, nous sommes intervenus sur les berges de la Sorge à la hauteur du chemin de la Forêt; les travaux ont été réalisés sur la base du protocole d'intervention le long des cours d'eau édicté par l'Office fédéral de l'environnement.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 28 mars et 70 stères ont été mis en vente.

Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre implique l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le service des travaux, domaines et environnement, sauf l'émondage qui a été réalisé par une entreprise forestière.



Ventes de bois

Durant l'année, l'exploitation des forêts communales, par le service des travaux, a procuré le rendement suivant:

- Bois de feu: Fr. 6'548.- pour 70 stères (2008: Fr. 6'015.- pour 71 stères)
- Bois d'industrie et de service: Fr. 1'831.30 (Fr. 5494.85 en 2008).

*Laurent Robert
Garde forestier*



Service des forêts, de la faune
et de la nature
Service forestier intercommunal
de la Venoge

Rapport de gestion 2009

Echelle : 1:7'955

